

26 janvier 2021

Chères familles des écoles publiques du comté de Fayette:

La moyenne sur 7 jours des cas de COVID-19 est restée assez stable au cours de la semaine dernière - 193 aujourd'hui, contre 197 il y a une semaine - ce qui maintient le comté de Fayette dans la zone violette de la matrice d'apprentissage en personne du FCPS. En conséquence, après avoir rencontré le département de la santé du comté de Lexington-Fayette aujourd'hui, la détermination pour la semaine du 8 au 12 février 2021 est de poursuivre l'apprentissage à distance.

Cependant, l'une des forces de la matrice d'apprentissage en personne FCPS est qu'elle nous permet de prendre en compte plusieurs facteurs pour déterminer le mode d'enseignement approprié, y compris les ordres du gouverneur, les absences des élèves et du personnel, les isolements et les quarantaines, les opérations et les considérations de soutien, propagation communautaire vs institutionnelle, tendances communautaires et adoption du vaccin.

En raison de la nature fluide du COVID-19, nous ne finalisons les décisions que dans deux semaines. Cependant, nous prévoyons qu'un retour progressif à l'enseignement en personne pour les élèves de la maternelle à la deuxième année dont les familles choisissent ce mode d'apprentissage sera bientôt possible, en raison des données et des facteurs de transition suivants. (L'apprentissage à distance continuera d'être une option pour les familles qui choisissent cela pour leurs enfants.)

- De nombreux employés ont déjà reçu leur première dose du vaccin COVID-19 et seront éligibles avant cette date pour commencer à recevoir la deuxième dose.
- Le nombre d'étudiants testés positifs pour le COVID-19 (résultant en des isolements) cette semaine est tombé à 65, contre 132 la semaine dernière.

- Le nombre d'étudiants testés positifs au COVID-19 (résultant en des isolements) cette semaine est tombé à 30, contre 38 la semaine dernière.
- Bien que les cas soient encore élevés, la propagation communautaire du COVID-19 a diminué depuis le pic des vacances et se maintient.
- Les cas actuels dans la communauté ne sont pas le résultat d'une dissémination institutionnelle dans les centres de vie assistée ou les centres de détention.

Nous continuerons d'examiner les données chaque jour et vous tiendrons au courant des décisions chaque semaine. Merci pour tout ce que vous faites pour soutenir vos élèves à la maison.

Cordialement,

Heaume Marlene

Surintendant intérimaire des écoles publiques du comté de Fayette